

dossier

LECTURE ET SURDITÉ

L'AFL et l'établissement Laurent Clerc de Champs sur Marne, (établissement spécialisé dans l'enseignement en direction des jeunes enfants sourds) ont organisé le 9 octobre dernier un colloque intitulé « *quelle réussite pour les enfants sourds* » dans les locaux du centre Paris Lecture.

200 enseignants, des animateurs, des éducateurs, des parents, des psychologues, orthophonistes, ... entendants et sourds se sont retrouvés pour une journée de réflexion et de travail

... Sur les conditions de scolarisation et de vie sociale des jeunes sourds.

... Sur les conditions nécessaires à la transformation de ces conditions faites à la surdité dans notre société en fait. Au cœur de la journée, le statut de la langue des signes et le frémissement de reconnaissance institutionnelle de cette langue.

... Sur le chemin à parcourir pour construire de respectueuses conditions d'apprentissage. Cette journée s'est donc portée vers l'avenir, vers l'affirmation d'un projet, d'une charte pour une Ecole qui accueillerait différemment et respectueusement l'ensemble des enfants.

Ces actes rendent compte de cette journée.

Pour un véritable accueil des enfants sourds : l'importance du groupe.

Les êtres humains ne sont pas seulement des vivants biologiques. Ils sont des « parlants » (parlêtre). Ils vivent de la langue. Ils sont traversés par la langue et ce qu'elle a charrié de désir de leur famille qui les a inscrits dans une histoire. Ce qui fait vivre un humain, c'est « habiter » la langue qui l'attire. Tout d'abord, quelques préalables avant d'en venir, à la particularité qu'entraîne la surdité.

Oui, le particulier de la surdité ne peut s'aborder qu'à partir de ce qui est vrai, important, fondamental pour tout humain. Nécessaire.

Ensuite, comment faire en sorte que ce dont bénéficie chaque être pour s'humaniser, un garçon, une fille Sourde en bénéficie aussi ?

I. La langue française écrite, comme tout écrit, permet « de parler à distance des corps, en leur absence » disait Françoise Dolto.

C'est quoi une langue ? Pas un code, une méthode, un instrument. Non, ça vit et ça fait vivre une langue. Parfois ça se complexifie, parfois ça s'appauvrit parfois même ça meurt selon que se trouvent réunies certaines conditions socioculturelles défavorables !

Une langue ça s'enracine dans le plaisir et le désir de ceux qui la parlent, la transmettent, la reçoivent, oui, une langue ça a des racines désirantes dans le psychisme de chaque sujet. Une langue, ça vient de loin...

Nous sommes poussés vers une langue, poussés par des racines inconscientes pulsionnelles, on ne « choisit » pas la langue qu'on parle, c'est elle qui nous choisit et nous appelle. Nous balbutions, nous essayons de répondre à cet appel. La plupart du temps, les êtres, en naissant, perçoivent les fréquences conversationnelles des langues sonorisées autour d'eux, langues tissées du désir de ceux qui les parlent, s'adressent à eux. Ça fait des racines, des ancrages, ça nous appelle vers ces sonorités langagières. Nous y répondons en prenant la parole.

Mais pas que vers les sonorités, aussi vers les gestes et les regards de nos familiers car ça aussi, ça fait partie de l'univers langagier pour nous tous.

Pour ceux qui, enfants, ne perçoivent pas ces fréquences conversationnelles, eux, *encore plus que nous*, vont être sensibles à la gestuelle désirante de leurs parents.

Déjà donc, sensibles (même si ce n'est pas la LSF), sensibles à ce que le geste et le regard humain transmettent de désir et de plaisir, ça les appelle eux aussi car ça a fait racines. Ils tentent d'y répondre gestuellement et, plus tard, dès qu'ils le pourront, « en signant » comme on dit ! Attirés par ces langues visuo-motrices, poussés à les parler.

Car, eux non plus, ces petits garçons et filles Sourds, ils ne parlent pas les langues qu'ils « *veulent* » et encore moins les langues que nous voulons pour eux. Voilà la découverte freudienne. Non, *ils parlent les langues qui leur parlent*, qu'ils *peuvent* donc parler. Tout comme nous, ainsi que chaque humain.

De là, de cette inscription dans une première langue, ils peuvent s'initier à d'autres modalités langagières, l'écrit en fait partie.

Bien sûr, inutile de coller l'écrit au sonore ! Tout à fait dange-reux et réducteur de penser que la sonorité est indispensable pour accéder à l'écrit. Il y a une longue tradition d'idéalisation du sonore dans notre occident. « Les sourds-muets », expression pas si ancienne, ça vient de là...

II. Pour moi, comme psychanalyste, ceux-là sont tout à fait « *entendants* » et « *parlants* », bien sûr...

Entendre avec les yeux, parler, dire avec les mains. Pourquoi pas ? Donc, « en langage » déjà, « *entendants* » du message symbolique qui seul nous humanise. Du message symbolique, c'est-à-dire de ce fait qu'ils viennent au monde portés, pris dans un désir humanisant, (non incestueux) de leurs parents. Et ce désir ne passe pas seulement par le sonore. « *Le geste humain est du côté du langage* » disait Lacan.

Ces garçons et filles sont déjà bercés par le désir de ceux qui s'adressent à eux dès les premiers jours. Adresses pas seulement sonores puisque les registres visuels et gestuels font partie intégrante de l'univers langagier chez l'humain. Ça permet de faire passer le désir et, de devenir parlant à son tour, sans le savoir, bien sûr, sans le vouloir.

Alors, grâce aux parents, aux père et mère concernés, ces enfants (dits sourds) se trouvent humanisés, c'est-à-dire que les familiers transmettent sans le vouloir, sans le savoir, à leur fils ou leur fille, cette envie de parler à d'autres, hors la famille. Envie de parler, c'est-à-dire, ici, de signer, envie transmise par les parents qui, inconsciemment, les mettent au monde de la parole et du langage.

Ainsi donc, les langues des signes ne sont pas à présenter comme des langues « du côté des sourds » et les langues sonores du côté des parents entendants, comme on le fait hélas souvent. Bien sûr que non ! Les langues signées, la prise de parole en signes est possible, préparée, *rendue possible par la famille*, même si elle ne signe pas. Elle transmet généralement cette *envie de signer, cette modalité du dire*.

J'insiste sur le fait qu'il y a une histoire, même une préhistoire de la prise de parole, du parler humain. Cela ne vient pas comme ça. Cela demande un univers désirant l'entrée dans une langue. (Cf. Les enfants sauvages)

III. Alors, si les sourds sont entendants/parlants tout comme nous, ce ne sont pas des malades, des handicapés à rééduquer comme on le dit et l'écrit parfois.

Certes ils ne perçoivent pas les fréquences conversationnelles de nos langues orales mais il est scandaleux de les tenir pour « *des handicapés de l'ouïe et de la parole* ». Ils entendent et ils parlent, ça ne passe pas par la boucle audio-phonatoire mais rien ne justifie de faire dépendre l'entrée dans la langue des normes de l'audio-phonatoire.

- ♦ Entendre n'est pas écouter du son.
- ♦ Parler n'est pas prononcer des sonorités.

Seule, la dimension **désirante** existante dans l'univers sonore, mais également tactile, visuel, gestuel, nous humanise !

IV. Encore ceci :

Si ces humains ont mêmes potentialités que les autres, cela veut dire que pour qu'ils réalisent ces potentialités, il convient que l'accueil que nous faisons à leurs particularités sensorielles et langagières soit adapté et effectif.

En d'autres termes, avoir les mêmes potentialités est une chose mais pouvoir les réaliser, faire qu'elles puissent devenir réalité, cela dépend de l'accueil que nous réservons à ces sujets. Tout dépend des logiques des lieux dits « d'éducation » (de soin ?), tout dépend de l'histoire, des représentations socio-culturelles, du pays, car les professionnels baignent consciemment et inconsciemment dans des représentations symboliques, imaginaires, qui infiltrent le cadre législatif. Les Sourds ne sont pas accueillis de la même façon, par exemple, en France et en Suède. Même en France, c'est différent suivant les villes, les régions, les traditions régionales parfois. Alors les sourds deviennent ce que nous avons pensé (ou pas pensé) pour les accueillir avec leurs particularités. Bien sûr ce que nous n'avons pas pensé, pas organisé *nos impensés* ont aussi des effets.

Effets qui reviennent dans ce que ces sujets deviennent et nous disent, si nous les écoutons. Les études comparatives, Sourds/Entendants, en rendant compte d'écart de performance, rendent compte, en fait, des faillites des dispositifs d'accueil mis en place, et non de possibilités psycho-affectives moindres au départ. Rien ne justifie ces préjugés discriminatoires sinon, peut-être, notre « bonne conscience ».

« *Si la conscience est difficile à satisfaire, la bonne conscience, elle, est aisée à contenter.* » disait Michel Foucault.

Dans la rencontre préalable avec certains des organisateurs de cette journée, leur manière de parler la pratique m'a touché, car l'évidence que les Sourds signants avaient toute leur place dans le processus d'enseignement du français écrit était là. Alors, j'ai tendu l'oreille à ça !

Je ne connais pas tous les détails de ces praxis, bien sûr, mais cela me faisait penser à une anecdote que me racontait une amie à propos de Françoise Dolto. On lui demandait son avis un jour, dans une réunion sur les Sourds et l'écriture, la lecture. Sur le maniement de l'écrit. Et elle a répondu : « *mais pourquoi pas leur demander à eux, aux Sourds, eux-mêmes...* »

Eh, oui, pourquoi pas ?

Considérons-les comme des sujets à qui s'adresser. Faisons les entrer dans nos pratiques, acceptons de ne pas « savoir » et comprenons enfin que dans ces domaines si complexes de l'humain, la vérité n'est jamais du côté du savoir du spécialiste mais bien plutôt du côté des sujets eux-mêmes qui peuvent nous guider vers ce qui, pour eux, fait vérité, c'est-à-dire *sens*.

Quel sens donner à l'écrit ? Quels plaisirs-désirs permettent ou non de jouer avec cet univers ?

Depuis plus de vingt ans, j'ai contact avec les Sourds ayant de gravissimes difficultés de lecture. J'essaie de les entendre ces sujets, embarqués bien malgré eux, dans ce trajet éducatif piégé ! Piégé, car le plus souvent, rien ne fut fait dans leur petite enfance pour leur permettre de dire et de se dire dans cette langue signée qui les attire si fort pourtant ! Et quand je dis, « rien ne fut fait », j'insiste, car c'est tout au contraire, entre mille entraves, dénigrements, que leur légitime désir à signer a dû se faufiler. Se pencher sur l'accès à l'écrit d'une personne Sourde c'est d'abord se pencher sur son entrée dans la LSF. Pourquoi ? Un humain, ne parle et n'écrit que les langues qui lui parlent, et font sens pour lui ! C'est-à-dire, les langues qui l'attirent. En refusant, implicitement et explicitement à tous ces jeunes garçons et filles, la pratique précoce de la LSF, c'est bien souvent la curiosité langagière exploratoire que l'on a altérée et parfois, durablement.

J'incline à penser, par ce que ces sujets m'ont enseigné, qu'il y a de fortes corrélations entre un certain désastre de l'écrit et les conditions langagières inadéquates dans lesquelles sont accueillis garçons et filles Sourds dans notre pays. Ces conditions sont différentes ailleurs, aux USA, en Suède et en Chine par exemple.

Je m'intéresse à ça. Comment permettre à ces humains d'avoir accès et de pratiquer la langue qui leur parle, et ce, le plus précocement possible ? Permettre de construire des lieux, des dispositifs, des groupalités où filles et garçons Sourds *soient réunis* pour pouvoir ainsi « jouer avec des signes », c'est-à-dire, parler, dire et se dire.

C'est cela parler pour tous les jeunes enfants, c'est *jouer avec des éléments linguistiques, avec des sons, des gestes ou des « chérèmes »*. Jouer avec d'autres, de ce qui, déjà, fait langue, avec ce qui déjà, « parle » au désir du sujet.

« *Parler, c'est d'abord parler à d'autres.* » J. Lacan

Tous ces petits enfants Sourds, comme les entendants, sont introduits dans ce tissu désirant qui les met au monde, au monde des parlants. Ils ont droit aussi à pouvoir jouer avec des éléments sémiotiques, linguistiques, de jouer avec l'absence donc de se socialiser en commençant à « parler leurs désirs ». Pas seulement de jouer avec le concret d'une balle, d'une poupée, dans un désert d'éléments linguistiques, ça parle un tout petit et ça écoute avec les oreilles ou les yeux, les deux souvent. À condition que soient présents, plaisir et désir de s'adresser langagièrement, linguistiquement à eux, dans des lieux précoces d'accueil, d'éducation (de soins ?) Pas de les soigner, pas de réduire ça à une rééducation d'un handicap ! Non ! Entendre leur extraordinaire inventivité langagière en les réunissant précocement, leur permettre ainsi de « faire langue » car il n'y a de langues vivantes que grâce à la dimension du groupe !

C'est cela entendre une différence, c'est lui laisser la possibilité de paraître, même si elle dérange.

L'abbé de l'Épée, en son temps réunit, il mit en groupe ces sujets afin qu'ils inventent, créent leur propre style de parler, style de signer, si différent pour chacun d'eux. Le père symbolique des sourds n'a pas créé la LSF, seulement, il a permis la réunion de ces sujets en s'instruisant de la créativité langagière qui dès lors s'est trouvée libérée. Il n'y a pas de vitalité langagière sans groupalité !

« *Le groupe... en exergue de la langue... est indice de vie.* » (C. Hagège, l'Homme de paroles)

La vie d'une langue et les potentiels langagiers des sujets qui la parlent, dépendent des conditions de groupalité précoce permettant ce jeu des adresses. Le tissu langagier signé, gestué, dans la petite enfance est le plus sûr garant de la curiosité vers d'autres formes de langues, telle que le français écrit. Curiosité désirante bien sûr, pas du tout dressage, ni conditionnement à des modèles obligés !

Qu'un sujet signant trouve du plaisir à jouer avec de l'écrit suppose que déjà il a eu du plaisir à jouer dans sa propre langue avec des signes. Une évidence. Jouer avec des signes linguistiques et avec ses pairs le plus précocement possible.

Le désastre vient du lien entre phonologie et écriture.

Cette idéalisation persistante du sensoriel sonore est un drame et une indécence discriminatoire. Elle résulte de conceptions spiritualistes et instrumentalistes de la parole. Elle a conduit à ne considérer « le salut du sourd » que par l'œuvre d'oralisation (rédemption), éducation auditive, démutisation etc.

Derrière tout ceci, souvent, il y a chez les spécialistes de l'audiophonatoire cette idée que la sonorité est le « remède miracle » pour guérir le malade handicapé (Cf. implants cochléaires, la récente généralisation aux pré-linguaux, comme on dit...)

Comme psychanalyste, je ne considère pas ces sujets comme « malades », « handicapés ». Nous avons à sortir de l'idéalisation du sonore et des normes audio-phonatoires pour qu'advienne cette créativité langagière. Cette différence de modalités de dire suppose des conditions pour advenir et se déployer. C'est pourquoi les travaux de ces équipes sont si importants : ils font, ils essaient de faire avec la créativité langagière de ces sujets. Ils les entendent dans leur différence et non dans une supposée anormalité à soigner.

Notre pays, hélas, demeure farouchement sourd à ces particularités langagières. Quelques avancées médiatiques masquent la misère langagière dans laquelle grandissent les enfants dits sourds. Pourquoi s'étonner du non apprentissage de l'écrit alors que nous ne cessons de couper, surtout dans la petite enfance, les racines de leur curiosité langagière exploratoire ?

Comme l'iceberg, l'essentiel n'est pas visible. L'accès à la langue écrite française n'est pas une technique, un apprentissage mécanique, il y faut du désir et du plaisir ! Tout conditionnement précoce altère l'activité ludique nécessaire pour jouer avec les éléments sémiotiques d'une langue.

Qu'avons-nous fait pour accueillir cette vitalité langagière ? Ce qui advient, avec l'échec gravissime de l'écrit, n'est-il pas le reflet de notre propre surdité à cette différence, si dérangeante sans doute ? Certainement le reflet de la surdité de ceux qui dans des lieux dits d'éducation précoces et de soins, idéalisent indument le sensoriel sonore...

Je parle des tendances générales, sans oublier qu'il existe quelques heureuses exceptions dans notre pays. Des chercheurs japonais de l'université d'Osaka viennent de publier dans la revue « Nature » (1999) leurs travaux démontrant que, lorsque les sourds signent, les aires corticales activées sont les aires du cortex auditif. Il faudrait renommer autrement cette partie du cerveau afin d'y inclure ce fait. Plutôt « cortex langagier » par exemple, car les langues signées ne sont pas du tout une suite d'images mais bel et bien des univers sémiotiques appartenant au patrimoine humain. Les langues signées appartiennent à notre patrimoine culturel et elles enrichissent chacun de nous. Rien ne justifie d'entraver ou pire d'interdire la pratique, la découverte précoce de ces langues à des enfants qui, très tôt, sont attirées pulsionnellement vers ces modalités du dire. Attirés grâce à leur famille qui a transmis une telle envie de signer. Et pourtant, ne sommes nous pas, de nos jours encore, dans un certain interdit qui n'ose plus se dire ?

Même si cette si généreuse idée d'« intégration » s'est trouvée pervertie par une certaine conception du Sourd réduit à un handicapé de l'ouïe et de la parole. Quelques mots sur l'intégration.

Étymologiquement : « établir dans son intégrité ». Intégrité d'« être parlant », non ? Les humains ne sont pas simplement

des vivants biologiques mais avant tout des êtres de parole. Ils se nourrissent aussi grâce à la langue, grâce au désir véhiculé par la langue !

Quelle épreuve quand nul ne s'adresse à nous ! Terrible pour notre narcissisme, c'est-à-dire pour notre bonne santé psychique. La langue c'est d'abord le désir, d'abord témoignage qu'on existe pour celui-là, celle-là, qui s'adresse à nous, nous parle. C'est cela exister, être reconnu, c'est faire partie de ces circuits d'adresses qui seuls nous font exister dans le champ de la parole et du langage.

Comment peut-on nommer « intégration », la seule co-existence des corps ?

Et les lieux d'intégration traditionnels, ceux dans le sillage de l'abbé de l'Épée, n'ont-ils pas intégré des générations de Sourds dans la cité ? Ne font-ils pas partie de notre société ? Pourquoi les dire « ghettos », alors que bien souvent ces centres demeurent les seuls lieux où la LSF vit et dure encore ?

Intégrer la surdité, c'est intégrer des sujets attirés par les langues signées. C'est donc intégrer la langue des signes et donc intégrer le groupe, la dimension du groupe des pairs. Dimension qui seule, permet la vitalité d'une langue, sa densité, sa complexification.

La notion d'intégration est un signifiant piégé. Il y a plusieurs formes de dispositifs d'intégration. La question cruciale n'est pas pour ou contre l'intégration. Ce serait plutôt, dans le cas de la surdité, inventer des modalités particulières d'intégration. Modalités respectueuses de la richesse créative langagière de ces enfants. Quand j'entends ce terme d'intégration je demande :

- ◆ Quelles modalités ?
- ◆ Existe-t-il un groupe « sourds » ? Combien y a-t-il d'enfants ?
- ◆ Existe-t-il des professionnels signants ?
- ◆ La LSF, dans ce dispositif est-elle une langue d'enseignement ou seulement « gadget » ponctuel ?
- ◆ Comment est-ce organisé au cas par cas ?
- ◆ Structurellement ?

L'intégration est bien différente suivant ces modalités et il est impossible de généraliser sous le même terme des réalités très différentes, voire opposées.

L'intégration fait partie des « impensés » du dispositif d'accueil des humains Sourds, elle change de forme, de contenu selon qui en parle, selon les pré-supposés et les conceptions sous-jacentes. Soyons encore plus clair. Les sujets que j'écoute m'ont appris la différence entre deux grands modèles intégratifs.

1) **Le premier modèle**, en fait, reste très dépendant de la logique oraliste et va même plus loin que le congrès de Milan, dans ces effets concrets. Un Sourd, parfois deux ou trois, sont

placés dans un dispositif où ne parlent que des enfants oralisants (ceux qui entendent le sonore) avec soutien orthophonique, LPC, auxiliaire d'intégration qui, parfois ne signe pas, enfin un lieu où n'existe pas la LSF, ou alors si peu, qu'elle en devient un alibi. Ces lieux d'intégration existent, oui.

On dit alors « intégré en milieu ordinaire » ou encore « tout venant », ces termes sont piégés car les enfants entendants des langues sonorisées eux, écoutent, parlent, sont dans la langue. Pour eux, « milieu ordinaire », mais pour le Sourd ?

Pas un « milieu ordinaire » pour lui mais un milieu qui refuse, dénie la particularité sensorielle et langagière, en faisant comme si elle n'existait pas. Non, ce ne sont pas les parents qui demandent ça. La demande parentale n'est souvent qu'un écho des vœux des professionnels de l'audiophonatoire, donc de cette idéalisation du sonore. Les parents suédois, seraient-ils différents ?

Ce modèle-là n'intègre pas du tout la LSF ! Le regard des enfants entendants c'est le regard porté sur celui qui parle mal, qui ne parle pas, qui ne comprend pas. On n'intègre pas la différence ici. On intègre le déficit ! Quelles représentations auront les enfants entendants du sourd, plus tard ? De celui qui ne sait ni parler, ni entendre ? Nous sommes arrivés là, plus loin que le Congrès de Milan qui n'est jamais parvenu à « éradiquer » (terme employé) la LSF des grandes écoles qui existaient.

Avec ce modèle intégratif, on y est parvenu. La conclusion du Congrès de Milan c'était « *la langue orale ne sera dite pure, tant qu'il pré-existe et co-existe une langue des signes.* » Voyez dans ce modèle dit « d'intégration » l'interdit, l'effacement de la langue des signes est réalisé. La LSF, ni ne pré-existe, ni ne co-existe aux langues orales et écrites dans de tels dispositifs. Nous sommes plus loin que le Congrès de Milan !

2) L'autre grand modèle, peu fréquent hélas dans notre pays, fait exister le groupe des pairs sourds, la LSF, des sourds professionnels engagés dans des dynamiques d'accueil avec co-existence d'enfants entendants, parlant eux bien sûr, des langues sonorisées (coexistence et échanges des différences langagières).

Très, très différent, pour les sujets eux-mêmes, pouvant dire et se dire en LSF et aller vers d'autres univers langagiers oraux ou écrits, à *partir de cette inscription dans une première langue.*

Très différent aussi, car le regard des autres enfants n'est plus celui qui « ne sait pas parler » ou « parle mal » mais celui qui « parle autrement ».

Très différent pour l'intégration future dans la cité.

D'ailleurs, souvent, dans ce type de dispositif, les enfants entendants sont très intéressés pour apprendre la langue des

signes. C'est une préparation à la reconnaissance future, ça fait jouer avec l'inconnu, avec l'« étrangeté » du différent, ça enrichit. Les enfants entendants qui jouent ainsi avec les langues, entendent une différence, réalisent en eux des potentialités langagières insoupçonnées, se trouvent enrichis de cette rencontre. Voici le patrimoine culturel.

La pratique précoce de la LSF est le meilleur garant pour les sujets à aller vers d'autres formes langagières tel le français écrit. Aucune opposition, mais jeu, passage d'un univers à l'autre, d'une façon de « dire à l'autre », oui, voilà comment « l'apprendre » (la prendre) cette langue écrite .

C'est la logique oraliste qui a créé et continue à supposer une opposition, un empêchement de l'apprentissage de langues écrites *pour cause* de langues signées. « *S'ils signent, ils ne feront plus d'efforts* »

Mais quelle erreur dramatique ! (Résistance ?)

Nous-mêmes, pour balbutier et jouer avec des sonorités langagières, quels efforts avons-nous faits ? Une langue ne se parle et ne s'écrit qu'avec du désir/plaisir de jouer avec des éléments linguistiques. Être dans une langue nous permet d'aller vers d'autres, d'entrer, de voyager dans d'autres univers sémiotiques, syntaxiques. Laminer ce tissu langagier premier, c'est laminer aussi le plaisir et le possible d'explorer d'autres langues. Plutôt que de vouloir instrumentaliser l'écrit, chercher des techniques, des méthodes miracles, penchons-nous sur le maniement précoce de la LSF chez ces sujets.

Permettons leur de se réunir, de parler entre eux, le plus tôt possible dans cette langue signée, d'enrichir ainsi leurs potentialités langagières qui ensuite, dans un deuxième temps, pourront soutenir la pratique exploratrice d'autres langues orales ou écrites.

Construisons ces lieux qui pourront se nommer « d'accueil » car y seront accueillis, garçons et filles reconnus comme parlants puisqu'ils signent ! pourquoi pas ? Ces lieux existent déjà. C'est possible.

En accueillant la langue qui leur parle, nous ouvrons d'autres univers langagiers, l'écrit du français dépend de ce passage, de ces allers et retours entre des univers qui l'un et l'autre s'enrichissent. Je vous souhaite, je nous souhaite, chacun avec nos différences, d'être des « passeurs de langue », d'ouvrir ces passages, comme ceux qui, jadis, menaient d'une berge à l'autre. Passeurs de langues.

Passeurs d'humanisation.

André MEYNARD, psychanalyste. 

Dans la salle, questions à André Meynard.

♦ *Ce que vous avez dit, c'est ce que les sourds réclament depuis longtemps. Effectivement la situation est pire qu'en 1880. Comment expliquez-vous que le « désir » de parler est plus fort (oralement) maintenant ? Faut-il une psychanalyse des professionnels de la surdité ?*

☞ La question est de repérer d'où vient la montée de vouloir « faire oraliser » le sourd comme seul indicateur de sa bonne future insertion... Pour saisir ceci, il convient absolument de sortir du champ de la surdité pour comprendre ce qui se passe dans notre modernité concernée notamment par la montée de la « norme ». Revoir au niveau épistémologique les travaux de M.Foucault et G.Canguilhem à ce sujet. La surdité n'est qu'un des nombreux domaines où cette pression normative (et ce qu'elle produit d'exclusion) s'exerce par l'intermédiaire des normes audio-phonatoires.

Un éventuel changement de regard est lié non pas seulement à un éclairage psychanalytique mais à un changement de paradigme dans l'abord de ces sujets. Bien sûr, ceci concerne le système législatif et les représentations socio-culturelles pris dans des modèles réducteurs mais qui cependant parviennent à s'imposer dans une modernité refractaire à toute diversité culturelle.

♦ *Institutionnellement, comment légitimer l'emploi de la LSF dans le cadre de l'enseignement du français, face au discours très oraliste ou oralisant des visites et directives d'inspection ? On se mouille un peu s'il vous plaît ? Merci d'avance.*

☞ Le cadre législatif du bilinguisme est de droit suffisant pour « légitimer » l'emploi de la LSF dans l'enseignement du français. La question est plutôt comment passer du droit formel à sa mise en pratique effective. Ceci rejoint ma précédente réponse...

♦ *Derrière ce que vous appelez l'idéalisation de l'audio-phonatoire ne subsiste-t-il pas - non avouée - la peur archaïque de l'animal en soi ?*

☞ Oui bien sûr... le geste du côté de l'animalité et le son du côté du spirituel... le congrès de Milan est dans ce clivage... bien sûr. Mais, pour aller un peu plus loin, c'est quoi l'animal en nous ? N'est-ce pas ce côté non maîtrisable qui surgit malgré nous ? Nous embarrasse si fort ? Alors, n'est-ce pas ce qui nous dépasse, nous déborde, nous dérange ? (ce que Freud nomme *ics*).

Être « dé-ranger » par le geste et ce qu'il porte d'une altérité radicale est-il une fêlure pour notre narcissisme étayé

sur de l'audio-phonatoire ? Bon ! Ceci est un des axes possibles. Pour qui, pour quels professionnels ceci peut-il être une fêlure ? Et quel poids ont ces professionnels dans l'organisation de la prise en charge des sourds dans notre pays ?

Voilà ! Il convient de croiser plusieurs niveaux d'analyse pour avancer... cette peur est vraie aussi dans d'autres pays et pourtant l'ouverture aux langues signées est effective. De tels pays ont donné une vraie place aux sourds dans les projets législatifs d'éducation et de soin concernant les enfants sourds. Je crois dangereux de nous satisfaire d'une réponse renvoyant aux seuls déterminants psychiques... De tels déterminants sont majorés ou minorés selon les représentations socio-culturelles existantes et la place qu'elles donnent aux sujets pour se faire entendre et reconnaître.

♦ *Ne voyez-vous pas une étrange similitude entre l'oppression de la LSF de la culture sourde et celle des langues régionales et de la culture populaire au profit de la culture bourgeoise dominante, sous prétexte de phonocentrisme ?*

☞ Il y a toujours à prendre en compte ce qu'une langue véhicule ou non de « prestige » pour les locuteurs qui la parlent. Les travaux des linguistes (Cf. C.Hagège) sont précieux pour saisir ces aspects (importance de la médiatisation de la LSF et des locuteurs « prestigieux » : capital symbolique). Il existe aussi un dangereux mouvement voulant « unifier » la LSF en France quitte à minorer certaines façons de signer qui, pour n'être pas les « bonnes », devraient disparaître... La « purification » linguistique peut alors laisser dans la marge nombre de signants de diverses régions... le respect des diverses façons de signer est précieux à conserver pour la vitalité même de ces langues. Souvenons-nous que les langues se transmettent et que toute stigmatisation se répercutera sur les futurs locuteurs...